Sur le discours rapporté (discours représenté)

Programme

- **9.3. Qu'est-ce que la pragmatique? Notions de base**
- **11.3. Les modes de référence: anaphore, noms propres, *deixis***
- **16.3. Les éléments déictiques I: pronoms personnels, *on*, démonstratifs**
- **18.3. Marie-Célie Agnant**
- **23.3. Les éléments déictiques II: *deixis* temporelle et spatiale. L'acte d'énonciation et le temps**
- **25.3. Sur les temps verbaux. *Histoire* vs *discours***
- **30.3. Le point de vue I**
- **1.4. Le point de vue II. Le devoir I (à faire et à rendre au plus tard le 16/4)**
- **6.4. Anouchka Vasak**
- **8.4. Anouchka Vasak**
- **(9.4.- 15.4. vacances de Pâques)**
- **20.4. Discours rapporté et la polyphonie du texte I**
- **22.4. Discours rapporté et la polyphonie du texte II**
- **27.4. Exclamations, adverbes de phrase et autres éléments langagiers référant à la situation d'énonciation**
- **29.4. Explication du devoir I. Le devoir II (à faire et à rendre au plus tard le 14/5)**

Terminologie

- **discours** rapporté : il peut s'agir de pensées aussi bien que de paroles rapportées
- En finnois : *"referointi"*
- ex. "Marie était inquiète. Comme elle avait eu peur de ce moment!"

Textes « monophoniques » *vs* textes « polyphoniques »

- textes « monophoniques » : un seul « niveau » d'énonciation et un locuteur (locuteur 1 = L1)
- textes « polyphoniques » : incluent plusieurs événements énonciatifs emboîtés et donc des locuteurs à plusieurs « niveaux » (L1, L2, L3….)

Exemples I

- Gaspard [L2] m'a [L1] dit que Zoé avait la scarlatine.

Je = L1, Gaspard = L2

- Je [L1] ne veux pas que tu [L2] répètes que Zoé [L3] t'a raconté qu'elle me détestait.

Je = L1, tu = L2, Zoé = L3

Exemples II

(a) Gaspard s'écria: « Ben ça alors! »

(a') [moi auteur, je dis que] Gaspard s'écria: « Ben ça alors! »

?

(b) Je lui ai dit qu'elle n'était pas drôle.

(b') [je (L1: *je* présent) dis que] je [L2: *je* passé] lui ai dit qu'elle n'était pas drôle.

Terminologie

discours rapportant/ citant (a)

vs

discours rapporté/ cité (b)

ex. Gaspard s'écria (a): « Ça alors! » (b)

Je lui ai dit que (a) c'était d'accord. (b)

Les types principaux de discours rapporté

A. discours direct (DD)
B. discours indirect (DI)
C. discours indirect libre (DIL) (= style indirect libre)

Discours direct (DD)

- Présente deux situations d'énonciation dans une seule phrase ; chacune de ces deux situations a son propre ancrage temporel et spatial ainsi que ses propres participants (les interlocuteurs)

Elle s'écria: « Aïe aïe aïe… Ciel, mon mari ! Que vais-je devenir ? »

Discours indirect (DI)

Le DI intègre l'événement énonciatif du niveau 2 à la situation d'énonciation du niveau 1 ; l'énoncé ne comprend par conséquent qu'une seule situation d'énonciation et qu'un seul locuteur ; l'unique point de repère temporel est ainsi le moment d'énonciation de ce locuteur

. Elle a dit qu'elle allait partir.

* Elle a dit que ciel, son mari.

DD *versus* DI

- Le discours direct introduit dans le texte une citation, le discours indirect une paraphrase;
- Autrement dit: le DI présente seulement le « contenu » (le signifié), pas l’expression originale (le signifiant)

Discours indirect libre (DIL)
(= *vapaa epäsuora esitys*)

Elle était terrifiée. Ciel, son mari ! Qu'allait-elle devenir ?

Les traits en commun avec le DI ?

Les traits en commun avec le DD ?

Discours indirect libre (DIL)

En commun avec le DI :

- le discours représenté est intégré temporellement au discours rapportant, autrement dit l'énoncé est, dans son ensemble, ancré dans l'énonciation du niveau 1
- l'énonciateur du discours représenté/ rapporté est désigné par la 3e personne

Discours indirect libre (DIL)

En commun avec le DD :

- pas de proposition introduisant la parole (*johtolause*), pas de subordination
- peut inclure des embrayeurs qui sont ancrés dans la situation d'énonciation du discours rapporté (énonciation du niveau 2)
- peut inclure des actes de parole caractéristiques du discours direct (exclamation, interrogation)
- peut inclure des interjections

DIL à l’oral

« l’fait rien qu’à m’accuser. Et j’ai pas fait ci et j’ai pas fait ça, et j’écoute pas ce qu’il dit et je suis un poison vivant, et patati et patata… »

Autres types de discours représenté

a. Le discours narrativisé (paroles/ pensées racontées)
b. « îlots textuels »
    - connotation autonymique
c. Discours **direct** libre
d. Monologue intérieur
e. Contaminations lexicales

(a) Discours narrativisé

- Seul le verbe ou une autre expression référant à la parole indique qu'il s'agit d'un événement énonciatif
- ex. "L'homme nie. Et les voisins racontent ce qu'ils savent de la victime."
- ex. "La déclaration de guerre a étonné tout le monde."

(b) Les « îlots textuels »

- Un fragment de DD (= une citation) dans un discours (texte ou paroles)
- Le locuteur ne prend pas lui-même en charge la citation mais en donne la responsabilité à quelqu'un d'autre (une personne souvent explicitement mentionnée)
- Souvent signalés par la typographie (guillemets ou italiques)

« Îlots textuels » : exemple

Figaro: - Monseigneur veut-il quelque chose ? il n'a qu'à tinter […] ; crac ! en trois sauts me voilà rendu.

Suzanne: - Fort bien ! mais quand il aura *tinté* le matin pour te donner quelque bonne et longue commission zeste ! en deux pas, il est à ma porte, et crac ! en trois sauts…

Figaro: - Qu'entendez-vous par ces paroles ?

(Beaumarchais, *Le mariage de Figaro*)

Îlots textuels : exemple

Félicité, un quart d'heure après, était installée chez elle [Mme Aubain].

D'abord elle y vécut dans une sorte de tremblement que lui causaient « le genre de la maison » et le souvenir de « Monsieur », planant sur tout.

(Flaubert, *Un cœur simple*)

Îlots textuels

- à la fois « en usage » et « en mention »

  = la citation est en même temps en usage dans le discours (du 1er niveau) et utilisée sur le plan métalinguistique (allusion à une énonciation du 2e niveau)

« Autonyme », emploi autonymique

- Autonyme (m.) = un signe qui, employé non plus en usage mais en mention, se représente lui-même

« *Liberté* est un substantif. » (mention ; *liberté* = un autonyme)

- [cf. « Je me bats pour la liberté. » (usage)]

Usage ou mention?

« Progrès » se range pour moi parmi ces mots qui jettent une nuance de discrédit sur l'idée qu'ils expriment. (Michel Leiris)

- on peut considérer que la citation est en usage (puisque le locuteur s'intéresse au référent) **et** en mention (il n'en prend pas la responsabilité)
- la citation n'a pas d'origine clairement définie ; dans de tels cas on parle souvent de « connotation autonymique »

« Connotation autonymique »

- J. Authier-Revuz, *Ces mots qui ne vont pas de soi*. Larousse 1995.
- « […] il s'agit de traces d'une activité par laquelle le sujet d'énonciation marque une distance à l'égard de son propre énoncé […] » (D. Maingueneau, *Linguistique pour le texte littéraire.* Nathan 2004, 101-102)

Connotation / modalisation autonymique

- ex. « si je peux dire », « en quelque sorte »
- Le locuteur dit une chose (usage) tout en soulignant que ce qu'il dit est partiellement inadéquat (mention)
- Îlots textuels et modalisation autonymique: impliquent une seule situation d'énonciation, puisque l'expression en question est « en usage »

Îlots textuels

Exemple

[…] ceux qui croient que le monde est soumis à la loi du progrès, autrement dit qu'avec le temps il s'améliore, « fait des progrès » ainsi qu'un écolier au cours de son année d'études.

(M. Leiris)

c) Discours **direct** libre (DDL)

- discours direct sans « proposition introductive » et sans guillemets (ou autre signalisation typographique de citation)

Exemples DDL

À ce nom de Sophie, vous eussiez vu tressaillir Emile. Frappé d'un nom si cher, il se réveille en sursaut et jette un regard avide sur celle qui l'ose approcher. Sophie, ô Sophie ! est-ce vous que mon cœur aime ? Il l'observe, il la contemple, avec une sorte de crainte […] (Rousseau)

Exemples DDL

Elle avait peine à s'imaginer sa personne [celle du Saint-Esprit] ; car il n'était pas seulement oiseau, mais encore un feu, et d'autres fois un souffle. C'est peut-être sa lumière qui voltige la nuit aux bords des marécages, son haleine qui pousse les nuées […] ; et elle demeurait dans une adoration […]. (Flaubert, *Un cœur simple*)

d) Monologue intérieur

- Ex. Simon, Dujardin
- Pas subordonné au discours du locuteur 1 (discours narratif)
- Une convention littéraire !
- « c’est la totalité de l’histoire qui se trouve en quelque sorte absorbée dans la conscience du sujet qui monologue » (Maingueneau)

e) « Contaminations lexicales »

- Ce sont des traces – des « contami-nations » – dans l’énonciation du niveau 1 d’une énonciation du niveau 2
- ex. Zola, Flaubert

Sur l’ambiguïté du discours rapporté

- Concerne aussi le DI !

  M. de Charlus [...] déclarait, sans en penser un seul mot, et pour les taquiner, qu’une fois mariés, il ne les reverrait plus et les laisserait voler de leurs propres ailes.

  (Proust, *À la recherche du temps perdu*)

Sur le DIL

- ambiguïté
- pas de critères formels univoques
- la prise en compte du contexte est nécéssaire pour l’interprétation

Sur le DIL

- Les éléments déictiques peuvent être ancrés aussi bien sur la situation d'énonciation première que sur l'énonciation du niveau 2 (exemple !)
- Très fréquemment, il y a un dans le contexte une expression référant à un événement énonciatif (paroles ou pensées) qui conduit à interpréter la séquence comme du DIL (Zola, Flaubert)
- Parfois c'est le contexte tout seul qui permet d'interpréter un segment comme du DIL (par ex. impossibilité de le considérer comme du discours 1er niveau) (La Fontaine)

Sur le DIL

- Contribuent à l'identification du DIL :

  - actes de paroles typiques de l'oral

  - phénomènes liés au langage parlé

  - changements de registres

  - l'impératif de 2e personne → subjonctif de 3e personne

Sur le DIL

- agrammaticalité ?
- Ann Banfield, *Unspeakable sentences*. (1982) : le DIL est un mode d'expression propre à la fiction

  « narratorless sentences »?

Sur les fonctions du DIL

- Flaubert *vs* Zola

- Permet d'intégrer le discours représenté dans le texte narratif sans qu'il y ait des frontière claires entre les deux
- Expression de la subjectivité

Laurence Rosier, *Le discours rapporté. Histoire, théorie, pratiques*. Duculot 1999

Ulla Tuomarla, *La citation mode d'emploi.*

Kristiina Taivalkoski, *La tierce main.*